

Mise à jour par courriel sur l'Accès Soins – Octobre 2025

Quel est le but de cette mise à jour sur l'Accès Soins?

Par l'intermédiaire de l'Équipe d'action pour les soins primaires, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à faire en sorte que toutes les personnes inscrites sur la liste d'attente d'Accès Soins en date du 1^{er} janvier 2025 bénéficient de soins primaires d'ici le printemps 2026.

Le ministère fait part de la présente mise à jour sur l'avancement de la liste d'attente d'Accès Soins et transmet de l'information qui, nous l'espérons, sera utile aux nombreux partenaires du système qui travaillent à donner aux personnes qui sont sur la liste d'attente d'Accès Soins un accès aux soins dont elles ont besoin.

Que fait le gouvernement pour faciliter l'accès aux soins primaires pour les personnes inscrites sur la liste d'attente d'Accès Soins?

Nous prenons des mesures pour améliorer l'expérience de l'Accès Soins pour les médecins de famille, le personnel infirmier praticien et les équipes de renouvellement des soins primaires afin que les patients puissent avoir accès aux soins dont ils ont besoin. Il s'agit notamment des mesures suivantes :

- **Sous-objectifs d'Accès Soins :** Chaque équipe recevant des fonds en 2025-2026 a un sous-objectif défini correspondant au nombre de patients inscrits sur la liste d'Accès Soins qui doivent pouvoir accéder aux soins en question (veuillez noter que cela ne s'applique pas aux équipes autochtones). Ces sous-objectifs s'inscrivent dans le cadre des objectifs plus larges de garantie de l'accès aux soins et contribuent à assurer un accès équitable à ceux-ci.
- **Financement**
 - Les équipes Santé Ontario (ESO) et leurs réseaux de soins primaires (RSP) recevront 22 millions de dollars en 2025-2026 et 2026-2027 pour les aider à assurer l'accès des patients aux soins, ce qui consiste notamment à tenir les patients informés de leurs bilans de santé, à effectuer des dépistages du cancer et à recueillir les antécédents médicaux à jour des patients, garantissant ainsi la prestation de soins de haute qualité dès le premier jour.
 - Les ESO ont également reçu des fonds en 2025-2026 pour les aider à atteindre leurs objectifs de garantie de l'accès aux soins, d'élimination de la liste d'attente d'Accès Soins et d'amélioration de leurs RSP. Les RSP apportent du soutien aux fournisseurs de soins primaires au sein des ESO afin d'améliorer la prestation et la coordination des soins aux patients.

Mise à jour par courriel sur l'Accès Soins – Octobre 2025

- **Ressources et formation :** Des trousseaux d'outils et des directives ont été fournies, notamment des pratiques exemplaires et du soutien à la collaboration avec les personnes-ressources pour les soins.
- **Données améliorées :** Données mises à jour pour tenir compte des récents changements démographiques, des renseignements sociodémographiques améliorés, des emplacements des équipes de soins locales et des coordonnées des médecins pour soutenir une sensibilisation ciblée.
- **Vérification de la liste d'attente :** Les patients inscrits avant le 1^{er} janvier 2025 sont contactés par courriel, par la poste, par texto et au téléphone pour confirmer leurs besoins de soins. Cela permet de garantir des renseignements exacts et à jour pour associer les patients aux fournisseurs.
- **Accès amélioré aux renseignements sur les patients d'Accès Soins :** Les ESO sont invitées à sélectionner un organisme responsable qui aura accès aux systèmes de données provinciaux d'Accès Soins et aux renseignements sur la liste d'attente. Cela permettra d'associer les patients aux soins primaires dans leurs localités en fonction de leurs besoins.

Combien de personnes sont actuellement sur la liste d'attente?

Lorsque le gouvernement a annoncé son objectif d'éliminer la liste d'attente en janvier 2025, environ 235 000 personnes étaient inscrites sur la liste. Grâce aux efforts récents, la liste d'attente a déjà diminué de 50 %.

Quelles sont les attentes des médecins de famille et du personnel infirmier praticien actuellement?

Bien que la participation à Accès Soins soit facultative pour les médecins et le personnel infirmier praticien, le ministère s'efforce de la rendre plus facile et plus attrayante pour eux.

Pour aider les médecins à aider les patients à trouver un médecin de famille ou une infirmière praticienne, de nouvelles mesures incitatives sont maintenant offertes dans le cadre de l'Entente sur les services de médecin. Ces mesures comprennent l'aide aux patients ayant des besoins complexes qui sont sur la liste d'attente d'Accès Soins.

Pendant que de nouveaux codes de facturation sont en cours d'élaboration, les médecins peuvent utiliser le code Q200A existant pour facturer la prise en charge de nouveaux patients. Les médecins doivent conserver un registre des nouveaux patients pris en charge (comme le formulaire « Déclaration d'un nouveau patient » dûment rempli), notamment dans le cas des personnes inscrites sur la liste d'attente d'Accès Soins. Ils pourront ainsi présenter à nouveau

Mise à jour par courriel sur l'Accès Soins – Octobre 2025

leurs demandes de remboursement ultérieurement, lorsque les nouveaux codes seront en vigueur, lesquels s'appliqueront rétroactivement au 1^{er} juillet 2025.

D'autres modifications aux codes de frais associés à l'ajout de nouveaux patients comprennent :

- *Frais pour nouveau patient vulnérable ayant des besoins complexes : le code de frais est passé de 350 \$ à 500 \$.*
- *Frais pour nouveau patient mère-nouveau-né (350 \$) : facturés lors de l'inscription d'une mère non prise en charge et de son nouveau-né dans les deux semaines suivant la naissance, ou d'une femme non prise en charge après 30 semaines de grossesse.*
- *Frais pour naissances multiples/nouveau-né (150 \$) : en cas de naissances multiples, un médecin peut facturer ce code par nouveau-né, en plus du code de frais pour nouveau patient mère-nouveau-né.*
- *Mise à jour du statut de patient d'Accès Soins (500 \$) : si un médecin accepte un patient non vulnérable/sans besoins complexes qui a été aiguillé vers Accès Soins et qu'il évalue ce patient comme étant vulnérable/ayant des besoins complexes.*

Le gouvernement et ses organismes (Santé Ontario, Santé à domicile Ontario) sont déterminés à vous soutenir et restent ouverts à entendre comment les processus peuvent être améliorés et où plus de soutien est nécessaire en travaillant avec les responsables cliniciens au sein des ESO et des RSP. La garantie de l'accès de toutes les personnes sur la liste d'attente d'Accès Soins aux soins primaires d'ici le printemps 2026 nécessitera un effort collectif de tous les membres du système de santé. Ensemble, nous pouvons atteindre cet objectif et changer vraiment les choses dans la vie des Ontariennes et Ontariens.

Vous avez des questions? Veuillez écrire à ontariohealthteams@ontariohealth.ca et mettre en copie votre personne-ressource régionale de Santé Ontario.